

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 18 juin 2025

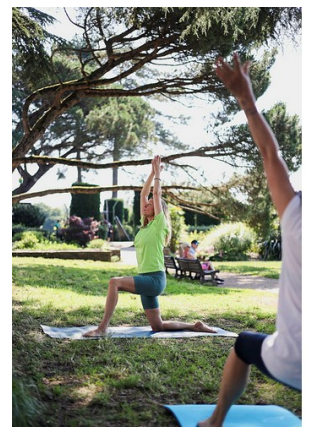
Nantes encourage les pratiques sportives libres

> En 2027, sur l'Île de Nantes, un nouveau lieu multi-pratiques

> Une offre sportive présente dans tous les quartiers



© Bodreau Architecture – vue depuis le boulevard des Antilles - Visuel non contractuel



Conférence de presse en présence de :

- **Franckie Trichet**, conseiller municipal en charge des pratiques sportives libres
- **Virginie Vial**, directrice générale de la Samoa
- **Antoine Gripay**, directeur du studio Katra

Une offre foisonnante dans tous les quartiers nantais pour encourager la pratique sportive libre de toutes et tous

Aujourd'hui, à Nantes, 1 habitant sur 2 pratique une activité physique sans faire pour autant partie d'une association. Les Nantaises et Nantais s'affranchissent ainsi des lieux et des horaires, pour faire du sport sur l'espace public ou dans un cadre naturel, selon leurs contraintes et envies du moment.

Pour accompagner cette tendance et encourager la pratique sportive libre, bénéfique à la santé, au bien-être, au vivre ensemble, la Ville de Nantes développe sa politique publique « Nantes Terrain de Jeux ». Vélo, randonnée, course à pied, fitness, yoga, roller, skate, escalade, slackline... de nombreux sports peuvent désormais se pratiquer en autonomie. La Ville a en effet réuni toutes les conditions pour cela : nouveaux équipements et aménagements sur l'ensemble des quartiers, guides et chartes de bonne pratique, l'événement sportif annuel les « Estives Nantes Terrain de Jeux » de retour pour une 6ème édition cet été. **Sur ce mandat, la municipalité a investi 1M€ pour développer les pratiques sportives libres.**

Les pratiques sportives libres, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des activités physiques pratiquées de manière autonome, en plein air, à domicile ou dans un équipement municipal.

Les pratiques sportives libres désignent 3 familles de pratiques :

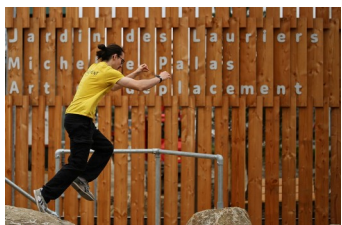
- **glisse urbaine** (skate, bmx, roller, trottinette et toutes leurs sous familles de pratiques)
- **sports urbains** (parkour, musculation à poids de corps, fitness...)
- **sport nature** (escalade, slackline, VTT, yoga, running...).



Les aménagements réalisés sur le mandat

Pour répondre aux souhaits des adeptes du sport libre, l'offre s'est diversifiée sur ce mandat avec l'aménagement d'une 15^{aine} de sites et la réalisation d'équipements de pratiques sportives libres.

- de 2019 à 2022, **des boucles de running** Jonelière/Tortière (6 km), Butte Sainte-Anne/Square Schwob (2,5 km) et Parc du Grand Blottereau (2,5 km)
- en 2024, une boucle de running sur l'île de Nantes proposant 3 distances (5,7, 7 et 10,5 km)
- en 2025 est prévue une boucle de 1,6 km reliant les ponts Willy Brandt à Eric Tabarly
- le **site naturel d'escalade** au sein de la carrière Misery a vu son nombre de voies s'étendre sur le mandat, ainsi on comptera à l'automne prochain **80 voies**, auxquelles il faut additionner les **30 voies** déjà présentes à quelques mètres de là square Aubin
- à l'automne 2025, une **via-ferrata** sera également installée au Jardin Extraordinaire
- un spot de **slackline** a ouvert au square Aubin au printemps dernier
- à la Halvêque, un **espace de fitness/workout** a ouvert en 2024
- un **terrain de foot à 5** a été ouvert en octobre dernier aux Dervallières, en lien avec l'association Sport dans la ville
- un équipement de **parkour** est à la disposition des habitants dans le nouveau Jardin des Lauriers-Michelle Palas, qui sera inauguré le 25 juin prochain en présence de la maire de Nantes
- **2 city-stades** ont été créés, l'un à la Géraudière, l'autre à Bout des Landes, quartier Nantes Nord, et 4 autres ont fait l'objet d'une réfection (Clos Toreau (Nantes Sud) , rue Amédée de la Patelière, rue Louis le Nain et rue Ernest Meissonnier (Dervallières-Zola)
- un **plateau sportif** a été livré au Coudray en 2021
- **application Naonair** : réalisée par Air Pays-de-la-Loire avec le soutien de Nantes Métropole et de la Samoa, et associant la Ville de Nantes, cette application propose une trentaine d'itinéraires pour les sportifs avec les informations sur la durée du parcours à pied, en course à pied et à vélo et les données en temps réel sur la qualité de l'air
- **des fontaines à eau** installées sur l'espace public, utiles notamment aux sportives et sportifs.



Pour plus d'informations sur les pratiques sportives libres à Nantes à travers sa politique publique Nantes Terrain de Jeux, rendez-vous sur : metropole.nantes.fr/terraindejeux

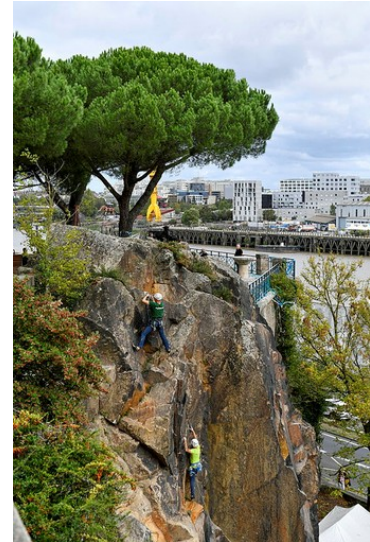
Focus sur le Jardin Extraordinaire, écrin naturel exceptionnel pour les pratiques sportives libres

Depuis 2021, la Ville de Nantes et Nantes Métropole proposent tant aux débutants qu'aux aguerris la pratique de l'escalade sur les parois du Jardin Extraordinaire et du Square Aubin à 200m l'un l'autre. Ces sites sont reconnus des pratiquants pour la qualité des parois typiques du granite du Sillon de Bretagne. Une offre gratuite de pratiques sportives libres y est développée avec un éventail de pratiques s'ajoutant à l'escalade : la via ferrata, la slackline (déjà un peu présente au square Aubin) et la highline. Cela constitue un cas inédit en France, et même en Europe, qu'une métropole propose une telle diversité de pratiques sportives rupestres en plein cœur de la ville, entre nature et verticalité, tant aux publics experts qu'aux non-initiés.

L'escalade : 110 voies de tous niveaux, accessibles à toutes et tous

Nantes dispose d'un site naturel d'escalade exceptionnel, divisé en 2 grands secteurs, la falaise du Jardin Extraordinaire et le square Aubin. 80 voies sont aujourd'hui ouvertes à la pratique et réparties entre le square Aubin (25 voies) et le Jardin extraordinaire (55 voies). Ces parois de 10 à 25 m sont très appréciées des grimpeurs. 30 nouvelles voies seront installées pour l'automne prochain, offrant ainsi un total de 110 voies en cœur de métropole, dans un espace de pratique exceptionnel, face à la Loire. Des aménagements ont été réalisés en partenariat avec le comité territorial de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME), gestionnaire de l'ensemble du site d'escalade.

Pour les personnes déjà pratiquantes et équipées, l'accès est libre. Les personnes souhaitant se faire encadrer peuvent se rapprocher des clubs d'escalade et des salles privées d'escalade.



Slackline et Highline : équilibre et sensations fortes

La slackline, discipline issue de l'escalade et qui développe équilibre et concentration, trouve à Misery un terrain d'expression inédit. Des poteaux spécialement conçus permettent de tendre librement des sangles en toute sécurité, dans des espaces dédiés. Aujourd'hui, 4 sont déjà installés au square Aubin, et 5 autres seront installés pour l'ouverture de la partie est du Jardin Extraordinaire.

2 highlines, pour les plus audacieux, suspendues à 20 mètres de hauteur au-dessus des voies d'escalade seront accessibles quelques fois par an, dès l'ouverture du Jardin. Ces highlines seront destinées uniquement à des pratiquants experts. Elles seront aussi utilisées pour des démonstrations événementielles.

Via Ferrata : entre ciel et estuaire

Le Jardin Extraordinaire offrira également une nouvelle perspective grâce à une via ferrata en milieu urbain. Entre randonnée verticale et escalade, cette activité proposera 2 parcours de difficulté modérée, suspendus de 15 à 20 mètres de hauteur. La via ferrata permettra au grand public de découvrir autrement le jardin sous un angle inédit et d'admirer le panorama du Bas Chantenay.

Livrée à l'automne 2025, elle sera gratuite, mais accessible sous conditions de réservation.



Des guides pour accompagner et encadrer les pratiques

Une charte de la glisse urbaine

Depuis 2024, les skateurs peuvent pratiquer sur l'espace public (escaliers, rampes, pentes...), en plus des skateparks. Résultat d'un dialogue avec la Ville de Nantes, une dizaine de spots a été recensée, et de bonnes pratiques ont été définies permettant à chacune et à chacun de profiter de l'espace public. Les pratiquants de skate sont ainsi invités à faire preuve de responsabilité, et de respecter un ensemble de règles définies collectivement.

Un dépliant pour faire du skate à Nantes

Depuis mai dernier, la Ville de Nantes tient à disposition des skateurs une cartographie des spots nantais. Il est diffusé gratuitement par les collectifs et les clubs locaux.

Bientôt un topoguide pour l'escalade au Jardin extraordinaire et square Aubin

Avec l'ouverture du Jardin Extraordinaire et de 30 nouvelles voies, la Ville prévoit une mise à jour de son topoguide qui référencera l'ensemble de ces voies et définira leur niveau afin d'orienter les novices comme experts en matière d'escalade

> Une cartographie des spots de glisse ainsi que le recensement des spots de slackline et des boucles de running est en ligne sur metropole.nantes/terraindejeux

La pointe ouest de l'Île de Nantes, terrain d'expérimentations des pratiques sportives libres

La Samoa expérimente depuis de nombreuses années des projets innovants auprès des habitants, sur l'espace public, en design actif, contribuant ainsi à encourager la pratique sportive de toutes et tous.

Les Petits Zigzagueurs

Installé en mai dernier, « Les Petits Zigzagueurs » est un projet lauréat du 2^e appel à expérimenter « Nantes en pleine santé ». Conçu et réalisé par Studio Katra, en partenariat avec Le Voyage à Nantes, STEP BIKE STEPPE, la Semitan et la Samoa, ce projet propose un parcours d'apprentissage du vélo destiné aux enfants de 2 à 7 ans, visant à encourager une mobilité active, autonome et durable dès le plus jeune âge.



© Vincent Jacques Samoa ; ConceptionDesignRéalisation Studio Katra

One wall

Une balle, un mur. Seuls ces éléments suffisent pour jouer au One Wall, une pratique libre née aux États-Unis, cousine de la pelote basque et du squash. Encore relativement méconnu en France, ce sport urbain a débarqué à Nantes en juin 2024 avec l'inauguration d'une aire de jeux installée rue de la Guyane. La Ville de Nantes, Nantes Métropole, la Samoa, la fondation Décathlon, Studio Katra, l'artiste OCÛ et l'association Don Bosco ont travaillé conjointement à l'élaboration de ce mur, situé proche du quai Wilson au sud-ouest de l'île de Nantes.

Sport pour tous

Sport pour toutes et tous... et tous les jours ! Telle est la devise de l'expérimentation mise en place sur le parc des Chantiers. Elle est une solution encourageant l'activité physique et ludique sur l'espace public, en faveur de l'égalité hommes/femmes. Les amateurs et néophytes peuvent découvrir et tester une dizaine de disciplines physiques : step, danse, boxe, glisse (skate, roller, longboard), yoga, fitness, jeux traditionnels (Molkky, pétanque, palet), parkour, twister, saut en longueur, saut d'obstacles, floor is lava, marelle... Conçue par Studio Katra, en partenariat avec la Samoa, le Voyage à Nantes et la Cale 2 Créateurs, cette zone a été imaginée en hommage à la sportive féministe Alice Millat.

En 2027, sur l'Île de Nantes, un lieu totem multi-pratiques pour accueillir les sports libres

En lien avec la Samoa, la Ville de Nantes prévoit, en 2027, l'ouverture d'un lieu dédié aux pratiques sportives libres. Sur la pointe ouest de l'Île de Nantes et dans le Jardin du rail, l'ancien hangar de fret ferroviaire « Fercam » sera totalement réaménagé. Sur une surface de 1 000 m² cohabiteront diverses pratiques, qu'elles se fassent en collectif ou en autonomie : glisse urbaine, parkour, escalade, danse, fitness... Cette offre mixte et expérimentale a été travaillée sous forme de dialogue citoyen avec les collectifs de pratiquantes et de pratiquants.

L'ouverture de ce lieu expérimental dédié aux pratiques sportives et culturelles urbaines, avec les collectifs et les pratiquants, figure aux engagements du mandat municipal 2020-2026. Elle fait directement suite au plan d'action adopté par la Ville de Nantes à l'issue de la démarche Nantes Terrain de jeu, initiée en 2016, pour favoriser la pratique de sports libres et ludiques sur le territoire nantais.

Un lieu multi-pratiques connecté au Jardin du Rail, complété par un pumptrack et une aire de glisse

L'ouest de l'Île de Nantes s'enrichira bientôt du Jardin du Rail, un **nouvel espace public de 2 hectares alliant nature et sport**. Aménagé sur un ancien site ferroviaire, ce projet met en valeur des éléments patrimoniaux tels que les rails historiques et une halle industrielle réhabilitée. Il répond aux attentes des habitants en termes d'espaces verts, de convivialité et d'activités de plein air.

Imaginé en complément des Nefs, des aires de jeux sur le parc des Chantiers et du One Wall rue de la Guyane, le site offrira plusieurs aménagements dédiés aux pratiques sportives libres.

Ainsi, la Ville et la Samoa ont imaginé le site « Fercam » comme « **l'île principale d'un archipel dédié aux pratiques sportives libres à l'échelle de l'Île de Nantes** ». Sur ce secteur de l'Île de Nantes, près de 2 000 m² d'espaces de pratiques sportives libres seront déployés, avec à proximité directe du Fercam :

- **l'installation d'un pumptrack** début 2026, réalisé par Ktracks Campo, une piste en boucle constituée de bosses et de virages relevés, qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs (bmx, surfskate, skate, trottinette) et qui sera accessible aux débutants comme aux experts
- **la création d'une aire de glisse et d'apprentissage hybride du vélo**, à l'été 2026.

L'articulation fine entre la Ville de Nantes et la SAMOA pour s'assurer des complémentarités entre les espaces et l'ouverture du lieu vers l'extérieur, afin de permettre à tous et toutes de découvrir les pratiques qui s'y installeront. L'expérimentation menée avec les P'tits Zigzagueurs sur les besoins liés à l'apprentissage du vélo permettra de développer une réponse plus juste pour cette aire de glisse universelle.



© Bodreau Architecture – vue depuis le boulevard des Antilles - Visuel non contractuel

Un projet co-construit avec les pratiquantes et pratiquants

Initiée par la Ville de Nantes, la démarche de dialogue citoyen "*FERCAM : construisons ensemble un lieu dédié aux pratiques sportives libres !*" lancée au printemps 2024 portait pour objectif de co-construire, avec les pratiquantes et pratiquants, un futur lieu dédié aux pratiques sportives libres sur l'île de Nantes. Un dialogue essentiel pour que les aménagements se fassent au plus près des besoins et usages, en lien direct avec la transformation du quartier, qui permette également de déterminer la gouvernance, la future gestion du lieu et son animation.

Les questions posées durant cette démarche :

- Comment faire de cet espace un lieu ouvert à toutes et tous ?
- Comme faire cohabiter différents usages et usagers ?
- Quels usages, sportifs et non sportifs, peut-on attendre de ce futur espace ?
- Comment favoriser l'interaction avec l'environnement extérieur ?
- Quelles hypothèses de gestion du lieu peut-on imaginer ensemble ?

La question du genre a été centrale dans les échanges, afin de permettre aux femmes et aux minorités de genre de s'approprier ce lieu.



Un espace totalement réaménagé où cohabiteront les pratiques

Le hangar « Fercam », d'une surface de 1000 m², sera totalement réaménagé. La Ville prévoit de réhabiliter le hangar, son extension et la création d'une mezzanine de stockage. L'espace sera à la fois ouvert et couvert.

La Ville a retenu comme principe fondateur le partage des espaces en 4 zones, la cohabitation en bonne intelligence des différents sports. Il n'y aura pas de zones strictement réservées, et les pratiques pourront co-exister, les aménagements prévus permettant une mixité d'usages. Le nom de ce lieu sera renommé après une démarche de concertation avec les pratiquants.

Au-delà des 4 zones définies pour structurer l'équipement, l'objectif est d'offrir **un lieu fédérateur** pour les pratiques sportives libres, leurs associations et collectifs. C'est pourquoi il sera aussi un **lieu d'information** sur les pratiques sportives libres présentes à Nantes et un **espace de valorisation pour les collectifs**, avec des démonstrations, des rencontres avec le public, des événements...

4 grandes zones de pratique

La Ville a décidé d'opter pour la définition de 4 zones permettant le déploiement d'une multitude de pratiques :

- **une zone d'escalade** : une dizaine de voies avec dévers seront installées pour une difficulté de grimpe à partir du 5 C. Un pan de bloc est également imaginé, avec tapis de réception qui pourra également être utilisé pour d'autres pratiques telles que l'accro-yoga

- **une zone à dominante glisse urbaine** : des modules spécifiques à chaque discipline de glisse urbaine seront conçus (trottinette, roller, BMX, skate...) et l'espace permettra également d'accueillir d'autres pratiques telles que des sessions de yoga ou autres activités nécessitant un sol lisse ou modulé.

- **une zone lisse** : Un espace de béton lissé, s'étendra sur une grande longueur du fercam et permettra d'accueillir la pratique du longboard dancing, des sessions de roller ou encore du yoga, hip hop ou de la danse. L'appropriation de cet espace se fera en fonction de la volonté des pratiquants. Un dispositif à effet miroir sera également installé.

- **une zone à dominante parkour** : en 3 matériaux (béton, bois et métal), il utilisera la hauteur utile du hangar fercam. Les agrès installés permettront, par ailleurs, d'animer sur l'espace des sessions de fitness ou encore de l'événementiel divers (cirque, spectacles...)

Des crochets d'ancrage seront aussi installés pour la pratique de la slackline afin que chacun respecte les normes de sécurité et de pratique.

Les principales caractéristiques du lieu et de son fonctionnement

L'ensemble des espaces de pratiques et aménagements imaginés (agrès, mobilier, équipements) pour structurer l'espace sera installé sur une dalle en béton lissé, en continuité de l'espace public.

D'un point de vue pratique, sont prévus :

- une mezzanine de stockage sécurisée
- des sanitaires pour un usage partagé avec les visiteurs du Jardin du Rail
- un système de rideaux métalliques pour fermer l'espace la nuit
- un éclairage nocturne pour pratiquer en sécurité et lors de plage horaire d'utilisation programmée ;

Par sobriété énergétique, la Ville accorde une importance aux matériaux employés (bardage translucide pour permettre un apport maximum de lumière naturelle), et l'espace est couvert et ouvert, non isolé et non chauffé. La charpente métallique sera conservée dans la halle existante et les matériaux sont biosourcés (bois sur une partie des bardages et pour le plancher de la mezzanine).

Des engagements en matière de genre, de gouvernance et de tranquillité publique

Durant tout le dialogue mené avec les collectifs de pratiquantes et pratiquants ont été posées les questions d'accès égal à l'équipement selon son genre, de tranquillité publique et de gouvernance.

En matière de tranquillité publique, la Ville s'engage à fermer l'équipement en soirée et pour la nuit pour éviter les mésusages, avec l'installation de rideaux métalliques sur les 4 faces du bâtiment. En journée, une médiation humaine assurée par la direction des sports de la Ville et les collectifs sera présente pour animer le lieu, et une signalétique pour informer sur les usages et règles du lieu.

En matière de genre, la Ville de Nantes s'engage sur plusieurs axes forts d'animation et de gouvernance du lieu, en lien avec la politique publique Ville non-sexiste :

- une conception du lieu pour favoriser aux femmes et personnes LGBTQI+ une pleine appropriation du lieu ;
- la mise en place de créneaux non-mixtes de pratiques ;
- l'accompagnement d'un groupe de femmes et personnes LGBTQI+ pour faire partie de l'équipe de gouvernance et d'animation du lieu ;
- la mise en place d'un événement féminin

Concernant la gouvernance du lieu, la municipalité s'engage sur une gouvernance "hybride" du lieu, associant les pratiquants, collectifs et associations. Un comité de coordination ou conseil des usagers est programmé. La gestion **technique** du lieu est assurée et prise en charge par la Ville de Nantes (entretien, nettoyage, sécurité, maintenance, planification).

Le lieu sera **animé et régulé** par les activités proposées par ses utilisateurs dans leur ensemble de manière à ne pas donner le monopole à certains collectifs plus qu'à d'autres.

Le calendrier et le budget de l'opération

- dépôt du permis de construire ce mois de juillet 2025
- début des travaux en 2026
- **ouverture prévisionnelle à l'hiver 2027-2028**

Le budget consacré à cette opération est de 3M€ et son financement est assuré par la Ville de Nantes.

Les « Estives Nantes Terrain de Jeux » de retour de juin à septembre pour une 6^{ème} édition

C'est le retour des « Estives Nantes Terrain de Jeux » proposées par la Ville de Nantes avec la collaboration de 10 collectifs de pratiques sportives libres. Plus de 100 activités encadrées ponctuent l'été, de mi-juin à mi-juillet puis de mi-août à mi-septembre. Au programme : initiations aux sports de glisse, escalade, yoga, grimpe d'arbre, slackline... L'offre s'adresse à tous les niveaux, débutants comme confirmés, et c'est gratuit !

Des sites d'exception pour une vingtaine de pratiques

- le **miroir d'eau** pour la slackline, la grimpe d'arbre, et la formation aux gestes de premier secours
- les **douves du Château des Ducs de Bretagne** pour l'acroyoga et le yoga
- le **square Aubin** pour l'escalade et la slackline
- le **square Schwob** pour la course à pied et le yoga
- le **Parc des chantiers, l'esplanade Jacques Demy, et l'Hôtel de Région** pour le parkour
- la **Place Gloriette – Petite Hollande** pour le mountainboard

Les associations et collectifs de pratiques sportives libres mobilisés

Pour mener à bien cette programmation, la Ville de Nantes a fait appel à 10 associations et collectifs locaux : Slackers 4 x 4, Escapades branchées, Sanglés de l'ouest, Aqua Breizh club 44, les Traceurs de Nantes, Oz'Aléo, Nour, Sagaar yoga, Elephant yoga studio, Loire-Atlantique mountainboard.

Les premiers rendez-vous, c'est ce dimanche 22 juin

Pour commencer la saison des Estives, la Ville de Nantes programme ce dimanche :

- de la slackline au miroir d'eau de 10h à 16h
- une formation aux gestes de 1^{er} secours de 14h30 à 18h30 au miroir d'eau
- du yoga doux de 10h15 à 11h15 et du yoga de 11h30 à 12h30 dans les douves du Château

MIROIR D'EAU

Slackline | *slakers 4x4*

➤ dimanche 22 juin : 10h - 16h

Slackline | *Sanglés de l'ouest*

➤ samedi 28 juin et 30 août : 14h - 16h

Grimp'arbres | *escapades branchées*

➤ mercredi 3 et 10 septembre : 15h - 19h

Gestes 1^{er} secours | *Aqua Breizh club 44*

➤ dimanche 22 juin : 14h30 - 18h30

➤ mercredi 10 septembre : 14h30 - 18h30

ESPLANADE JACQUES DEMY

Parkour | *les traceurs de Nantes*

➤ mercredi 16 juillet : 15h - 16h30

HÔTEL DE RÉGION

Parkour | *les traceurs de Nantes*

➤ mercredi 2 juillet et 20 août :
15h - 16h30



SQUARE AUBIN

Slackline | *slakers 4x4*

➤ samedi 28 juin et 30 août : 10h - 14h

Slackline | *Sanglés de l'ouest*

➤ mercredi 2 juillet : 14h - 16h

➤ dimanche 17 et 24 août : 14h - 16h

Gestes 1^{er} secours | *Aqua Breizh club 44*

➤ mercredi 2 juillet : 17h - 20h

➤ samedi 6 septembre :
9h30 - 12h30

Escalade : *Oz'Aléo*

JUIN

➤ lundi 23 et 30 : 19h - 21h30
(vers l'autonomie)

➤ mardi 24 : 19h - 21h (médiation)

➤ mercredi 25 : 16h30 - 18h (découverte)
et 18h - 21h (médiation)

➤ jeudi 26 : 18h - 21h (médiation)

➤ samedi 28 : 9h30 - 12h30 (découverte)
et 13h30 - 15h (médiation)

➤ dimanche 29 : 10h - 13h (Urban climbing)

JUILLET

➤ lundi 7 : 19h - 21h30 (vers l'autonomie)

➤ mardi 1^{er}, 8 et 15 : 19h - 21h médiation

➤ mercredi 2, 9 et 16 : 16h30 - 18h
(découverte) et 18h - 21h (médiation)

➤ jeudi 3, 10 et 17 : 18h - 21h (médiation)

➤ samedi 5, 12 et 19 : 9h30 - 12h30
découverte et 13h30 - 15h (médiation)

➤ dimanche 6 et 13 : 10h - 13h00 (Urban
climbing)



AOÛT

- lundi 11, 18 et 25 : 19h - 21h30 (vers l'autonomie)
- mardi 12, 19 et 26 : 19h - 21h (médiation)
- mercredi 13, 20 et 27 : 16h30 - 18h (découverte) et 18h - 21h (médiation)
- jeudi 14, 21 et 28 : 18h - 21h (médiation)
- samedi 16, 23 et 30 : 9h30 - 12h30 (découverte) et 13h30 - 15h (médiation)
- dimanche 17, 24 et 31 : 10h - 13h (Urban climbing)

SEPTEMBRE

- lundi 8 : 19h - 21h30 (vers l'autonomie)
- mardi 2 et 9 : 19h - 21h (médiation)
- mercredi 3 et 10 : 16h30 - 18h (découverte) et 18h - 21h (médiation)
- jeudi 4 et 11 : 18h - 21h (médiation)
- samedi 6 et 13 : 9h30 - 12h30 (découverte) et 13h30 - 15h (médiation)
- dimanche 7 et 14 : 10h - 13h (Urban climbing)

Inscriptions et informations :

ozaleo.fr/estives

Vers l'autonomie : ozaleo.fr/activites/oz-aller-vers-lautonomie-estive

Urban climbing : ozaleo.fr/activites/oz-lurban-climbing-estive

DOUVES DU CHÂTEAU DES DUCS DE BRETAGNE

Acroyoga | acroyoga Nantes reçoit

- mercredi 2 juillet et 3 septembre : 10h - 12h
- mercredi 9 juillet, 20 et 27 août, 10 septembre : 18h - 20h

Yoga : Nour

Yoga dynamique

- samedi 5 et 12 juillet, 16, 23 et 30 août, 6 et 13 septembre
- dimanche 22 juin, 6 et 13 juillet, 19, 24 et 31 août, 7 et 14 septembre : 11h30 - 12h30

Yoga doux

- samedi 5 et 12 juillet, 16, 23 et 30 août, 6 et 13 septembre
- dimanche 22 juin, 6 et 13 juillet, 17, 24 et 31 août, 7 et 14 septembre : 10h15 - 11h15

Inscriptions : bit.ly/NOUR-YOGA-LESESTIVES

Yoga | Sagaar Yoga

- lundi 16, 23 et 30 juin, 7 et 14 juillet : 18h30 - 19h30
- mardi 17 et 24 juin, 1^{er}, 8 et 15 juillet : 12h30 - 13h30
- mardi 20 et 27 août, 2 et 9 septembre : 18h30 - 19h30
- mercredi 18 et 25 juin, 2 et 9 juillet : 12h30 - 13h30 et 18h30 - 19h30
- jeudi 19 et 26 juin, 3 et 10 juillet : 12h30 - 13h30
- vendredi 20 et 27 juin, 4 et 11 juillet : 12h30 - 13h30

Inscriptions : sagaaryoga.fr/planning-et-reservation

Pensez à apporter votre tapis.

Streetgolf | Street golf à l'ouest

- samedi 30 et dimanche 31 août : 14h - 18h

SQUARE SCHOWB

Yoga | Eléphant yoga studio

Yoga doux

- lundi 16, 23 et 30 juin, 7 juillet, 18 et 25 août : 10h30 - 11h30

Yoga enfants

- mercredi 9 juillet, 20 et 27 août : 10h - 11h

Yoga adultes

- mercredi 18 et 25 juin, 2 et 9 juillet, 20 et 27 août, 3 septembre : 18h30 - 19h30

Yoga tous niveaux

- samedi 12 juillet, 23 août et 13 septembre : 10h - 11h
- samedi 14 et 18 juin, 5 juillet, 6 septembre : 18h - 19h

Inscriptions : www.elephantyoga.studio

Trail | Coureurs - Trail des Estives

- samedi 13 septembre

PARC DES CHANTIERS

Jardin du voyage (carrousel)

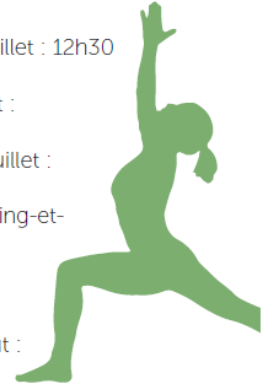
Parkour | les traceurs de Nantes

- lundi 7 juillet et 25 août : 15h - 16h30

PLACE GLORIETTE-PETITE HOLLANDE

**Moutainboard | Loire-Atlantique
moutainboard**

- dimanche 31 août
11h - 14h - 16h - 17h (démonstrations)



Informations pratiques :

- gratuit

- sur inscription

- le programme complet des Estives Nantes Terrain de Jeux est à retrouver en pièce jointe et sur metropole.nantes.fr/terraindejeux